Envoyé en préfecture le 15/01/2026
Reçu en préfecture le 15/01/2026
Publié le
ID : 056-215600099-20260113-DELIB2026_08-DE

DEPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE LORIENT

COMMUNE DE BANGOR
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Du mardi 13 janvier 2026

NOMBRE
DE MEMBRES EN EXERCICE : 14
DE PRESENTS : 12
DE VOTANTS : 14

L'an deux mille vingt-six le treize janvier à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de BANGOR s'est réuni salle du conseil, après convocation légale, sous la présidence de Mme HUCHET Annaïck, Maire.

Date de convocation : 6 janvier 2026
Etaient présents : Madame HUCHET Annaïck – Monsieur Sébastien CHANCLU - Monsieur Stéphane SAMZUN - Madame Andrée LOREAL –- Monsieur Eric SAMZUN - Monsieur Pierre-Yves LE GAL - Madame Evelyne LOREAL -Madame Marie-Christine de la HOGUE – Mme Hélène JUGEAU – Monsieur Franck THOMAS - Madame Marie LIEBENGUTH –- Madame Valérie LE BIHAN.

Absents excusés ayant donné procuration :
Monsieur Eric DELANOE à Madame Annaïck HUCHET
Monsieur Gaël GIRARD à Madame Hélène JUGEAU.
Madame Valérie LE BIHAN a été désignée secrétaire de séance.

DELIB2026-08
OBJET : PARTICIPATION FINANCIERE POUR LA LIVRAISON ET LA CONFECTION DES REPAS REALISES PAR L'UNITE DE PRODUCTION ALIMENTAIRE DU CENTRE HOSPITALIER DE BELLE-ÎLE-en-MER.

En raison de l'absence prolongée de la responsable du restaurant scolaire, la commune a fait appel à l'unité de production alimentaire du centre hospitalier de Belle-Île-en-Mer les 7,9,10,13,14,16,17 octobre 2025 et les 3, 4 et 10 novembre 2025, pour assurer la continuité du service des repas aux enfants.

Madame Le Maire propose aux conseillers de signer la convention pour la livraison et la confection des repas qui s'élève à 4 929,74 €, déduction faite des denrées alimentaires fournies par la commune.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord pour la participation financière à la livraison et à la confection des repas.

Fait et délibéré à Bangor
Le 13 janvier 2026
Le Maire
Annaïck HUCHET

MAIRIE de BANGOR MORBIHAN

Envoyé en préfecture le 15/01/2026
Reçu en préfecture le 15/01/2026
Publié le
ID : 056-215600099-20260113-DELIB2026_08-DE